

VOTRE CONTACT

DAVID MORALEJO

DURÉE

0.5 jours

3H:30 heures

PRÉREQUIS

Etre titulaire d'un permis B Français en cours de validité ou d'un permis étranger reconnu en France (obligatoire à partir du 1er janvier 2025).

OBJECTIVES

Toute personne travaillant sur la plateforme aéroportuaire de Roissy CDG et devant circuler sur celle-ci dans le cadre de ses missions professionnelles.

Accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite : nous contacter

Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap : nous contacter

Accessibilité de nos locaux aux personnes à mobilité réduite : nous contacter. Une adaptation de la formation est possible pour les personnes en situation de handicap : nous contacter.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Appliquer les règles de sécurité relatives à la conduite sur les aires de trafic de Roissy CDG, afin de limiter les risques d'accident lors de ses déplacements.

PROGRAMME

- L'aéroport : Présentation générale (zone publique, zone réservée et contrôles d'accès)
- L'aire de mouvement et ses composantes, le risque collision : l'aire de manœuvre, l'aire de trafic, définitions de la Zone d'Evolution Contrôlée, du Poste de Stationnement Avion et du Périmètre de Sécurité Collision (ZEC, PSA, PSC), les points de stationnement de CDG
- Autres risques d'accidents et prévention associée : règles de circulation, prévenir les risques dus au souffle, à l'aspiration et aux hélices, l'incendie
- Présentation des principaux points sensibles
- Savoir alerter

- Services aéroportuaires et les autorités
- Textes réglementaires et sanctions encourues

MÉTHODES ET SUPPORTS

- Méthode active privilégiée
- Projection de diaporamas et de vidéos
- Livret stagiaire
- Etudes de cas fondées sur des situations vécues

INDICATEURS DE RÉSULTAT

Pour connaître notre performance sur cette formation, rdv sur notre site internet : academy.wfs.aero

MODALITÉS D'ÉVALUATION POST-FORMATION

Pour connaître la politique de notation, veuillez nous contacter. Un test écrit de connaissances s'effectuera en fin de formation.

Nous vous informons que la réussite de ce test doit être d'un minimum de 80% de bonnes réponses.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Financement : La formation est éligible au financement via un OPCO, la région... Veuillez nous contacter afin d'étudier la situation.

Modalité et délais d'accès : l'inscription est possible tout au long de l'année. Nombre de participants minimum pour l'ouverture d'une session : 4 stagiaires (jusqu'à un maximum de 12 stagiaires).

L'encadrement : Formateur agréé par Aéroport De Paris

Le suivi de l'exécution du programme : feuille de présence émargée par demi-journée par le stagiaire et le formateur.

Procédure d'obtention du permis T : à l'issue de la formation théorique, une formation pratique prise en charge et/ou réalisée par l'employeur, appelée « Phase de Familiarisation » est obligatoire.